

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 14 AVRIL à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....29

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 14 AVRIL à 19h00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 8 avril 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 8 avril 2026 et publiée dans la presse locale.

Etaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjointes, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, EDESA Stéphanie, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mme DENIS Angélique, MM. VANARET Florian, LEFEVRE Vincent, BALLANFAT Florent et Mme Sylvie GARET formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme PAGLIA Olympe	mandataire	M. GOJJARD Pascal
Mme OLLIER Graziella	mandataire	M. VANARET Florian
M. CORNEVIN Jean-Pierre	mandataire	M. BALLANFAT Florent

Était absente

Mme GALLERY Alice

Secrétaire de séance : Mme Angélique DENIS

XXXX

Séance du 14 avril 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/018***

**DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU COMITE DU SYNDICAT
DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'AUBE (SDEA)**

Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE

Suite au renouvellement du conseil municipal, notre assemblée doit désigner les délégués de la commune au Comité du SDEA au sein duquel elle est représentée par 7 titulaires et 7 suppléants.

Conformément à l'article L 5711-1 du CGCT, les délégués de la commune doivent être membres du conseil municipal.

Par ailleurs, conformément à l'article 432-12 du Code Pénal sur la prise illégale d'intérêt, les délégués de la commune ne doivent pas avoir un intérêt dans les entreprises, prestataires ou concessionnaires du SDEA.

Après consultation de l'ensemble des membres du conseil municipal, les listes suivantes vous sont proposées :

Titulaires :

- Mme Sylvie QUINTART
- M. André MAITROT
- M. Jean-Luc DRAGON
- Mme Myriam KUROWSKI
- Mme Nathalie MONT-DESFONTAINES
- M. Raymond BRUNET
- M. Jean-Pierre CORNEVIN

Suppléants :

- Mme Catherine BERLOT
- Mme Claudie LANOUX
- M. Farid RAHAMNIA
- M. Pierre-Marie NEFFLIER
- Mme Catherine LEDOUBLE
- M. Bruno WARNESSON
- M. Florent BALLANFAT

Séance du 14 avril 2026

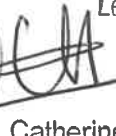
***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/018***

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour) :

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Angélique DENIS

  Le Maire,
Catherine LEDOUBLE